



L'association Open Law* Le droit ouvert a créé en 2018 son Fonds de Dotation, dispositif nouveau destiné à soutenir, financer et conduire des opérations d'intérêt général visant à la rencontre du droit et du numérique. Les opérations soutenues par le Fonds de Dotation Open Law ont un caractère scientifique, éducatif ou philanthropique, afin notamment de permettre et faciliter l'accès, la connaissance et l'application du droit et de la justice à tou.te.s.

C'est dans ce cadre que se tiendra, en 2019, le Prix de thèse en accès libre Open Doctrine. Inscrit dans le mouvement Science Ouverte et dans la lignée des recommandations de la Commission Européenne dans son programme H2020, le Prix de thèse a pour objectif de promouvoir et valoriser la mise en accès libre des travaux issus de la recherche scientifique française, plus particulièrement les thèses en droit.

Les concurrents sont des doctorants ayant récemment soutenus leur thèse, et l'ayant déposée en accès libre dans un répertoire ouvert. Un jury hautement qualifié, composé de membres issus du monde universitaire, promoteurs du mouvement Sciences Ouverte, professeurs, maîtres de conférence ou documentalistes juridiques universitaires, sélectionnera et attribuera un Prix aux trois meilleurs travaux présentés, pour aider à la publication numérique de leurs travaux dans une collection dédiée.

Le prix sera remis lors de la 4ème édition du Village de la LegalTech (26 ou 27 novembre 2019).

Les dons accordés par les mécènes ne peuvent faire l'objet de contreparties. Les logos des mécènes seront associés à toute communication sur le Prix de thèse, sous couvert de leur accord donné dans un délai raisonnable (voir Convention de mécénat)

